



Cartographie des métiers sous statut salarié des arts visuels

Synthèse de présentation



Soutenu
par



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

aFDas
DEMAIN SERA FORMATION



uninformation

Juin 2026



Sauléa

La cartographie des métiers sous statut salarié du champ des arts visuels

UNE DÉMARCHE PARTENARIALE POUR RENFORCER LA CONNAISSANCE DU CHAMP DES ARTS VISUELS

Un périmètre multiforme

Le champ des arts visuels se distingue par une grande diversité de pratiques, d'acteurs et de modes d'organisation. Il se caractérise par l'absence d'instance paritaire représentative à l'échelle nationale et ainsi par un positionnement transversal, au sein de branches professionnelles existantes, ce qui peut complexifier la mise en œuvre de stratégies globales en matière d'emploi et de compétences.

Cette situation s'inscrit dans un paysage professionnel caractérisé par une grande diversité d'organisations et de modèles économiques, allant de l'activité indépendante aux structures associatives, publiques ou privées, aux tailles et aux finalités variées. Cette configuration rend plus complexe la production de repères partagés sur l'emploi, les parcours professionnels et les conditions d'exercice. Si cette hétérogénéité constitue indéniablement une richesse, elle demeure également un facteur de moindre lisibilité du champ.

Les arts visuels : un champ en voie de structuration

Au cours de la dernière décennie, l'attention des pouvoirs publics portée au champ des arts visuels s'est progressivement renforcée, se traduisant par une intensification des travaux d'étude.

Ces dynamiques ont contribué à une structuration progressive des arts visuels. La création du conseil national des professions des arts visuels (CNPAV)

en 2018 marque une étape importante dans la reconnaissance et l'organisation du champ à l'échelle nationale.

Si cette structuration demeure encore partielle, elle a permis de mieux documenter le champ, tout en mettant en évidence des axes restant à approfondir, qui justifient la poursuite des travaux d'observation et d'analyse.

Les objectifs des travaux

Dans ce contexte, la Délégation aux arts visuels de la direction générale de la création artistique (DGCA) du ministère de la Culture en partenariat avec les opérateurs de compétence Uniformation et Afdas ont engagé et copiloté la réalisation d'une cartographie des métiers, fonctions et compétences des arts visuels exercés sous statut salarié.

La cartographie répond à une double ambition :

- Apporter une meilleure lisibilité du champ, en documentant les métiers, fonctions et compétences,
- Fournir aux acteurs-employeurs, salariés et institutions un référentiel opérationnel partagé.

A travers cette démarche, il s'agit de contribuer à la structuration du champ, de faciliter l'accompagnement des professionnels et de soutenir les dynamiques de professionnalisation et de développement des compétences des professionnels des arts visuels.

La cartographie des métiers sous statut salarié du champ des arts visuels

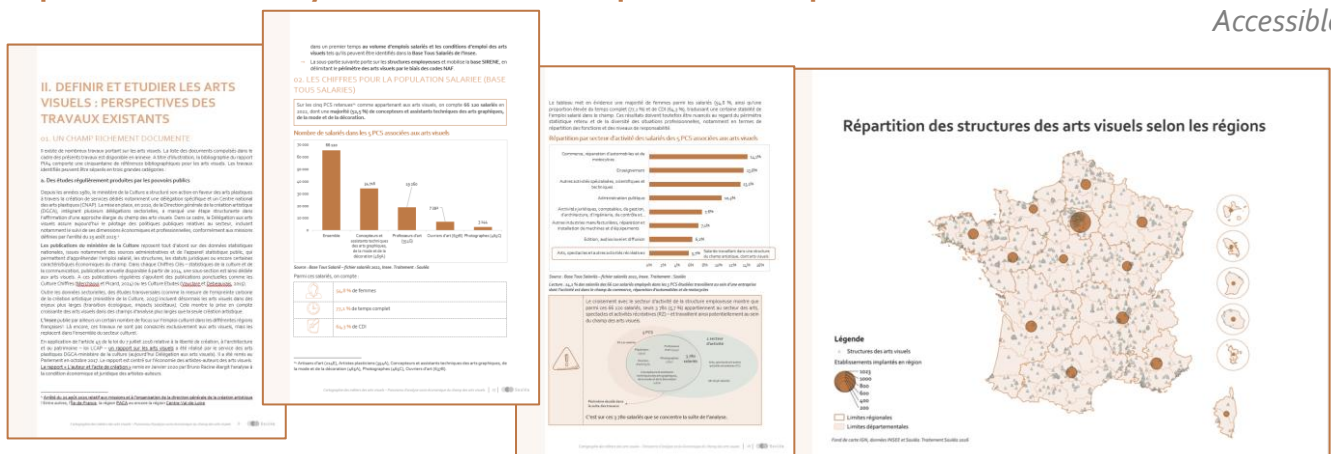
LES LIVRABLES

Deux principaux livrables ont été produits au terme des travaux :

Le panorama d'analyse socio-économique du champ des arts visuels



Accessible ici

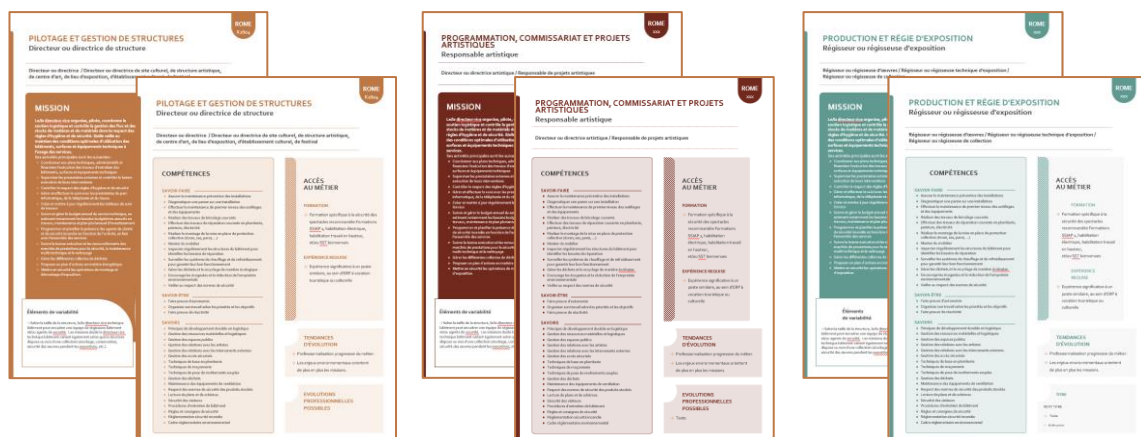


Un document qui restitue les démarches entreprises pour produire des statistiques sur les structures et emplois du champ des arts visuels.

Le référentiel des métiers sous statut salarié du champ des arts visuels



Accessible ici



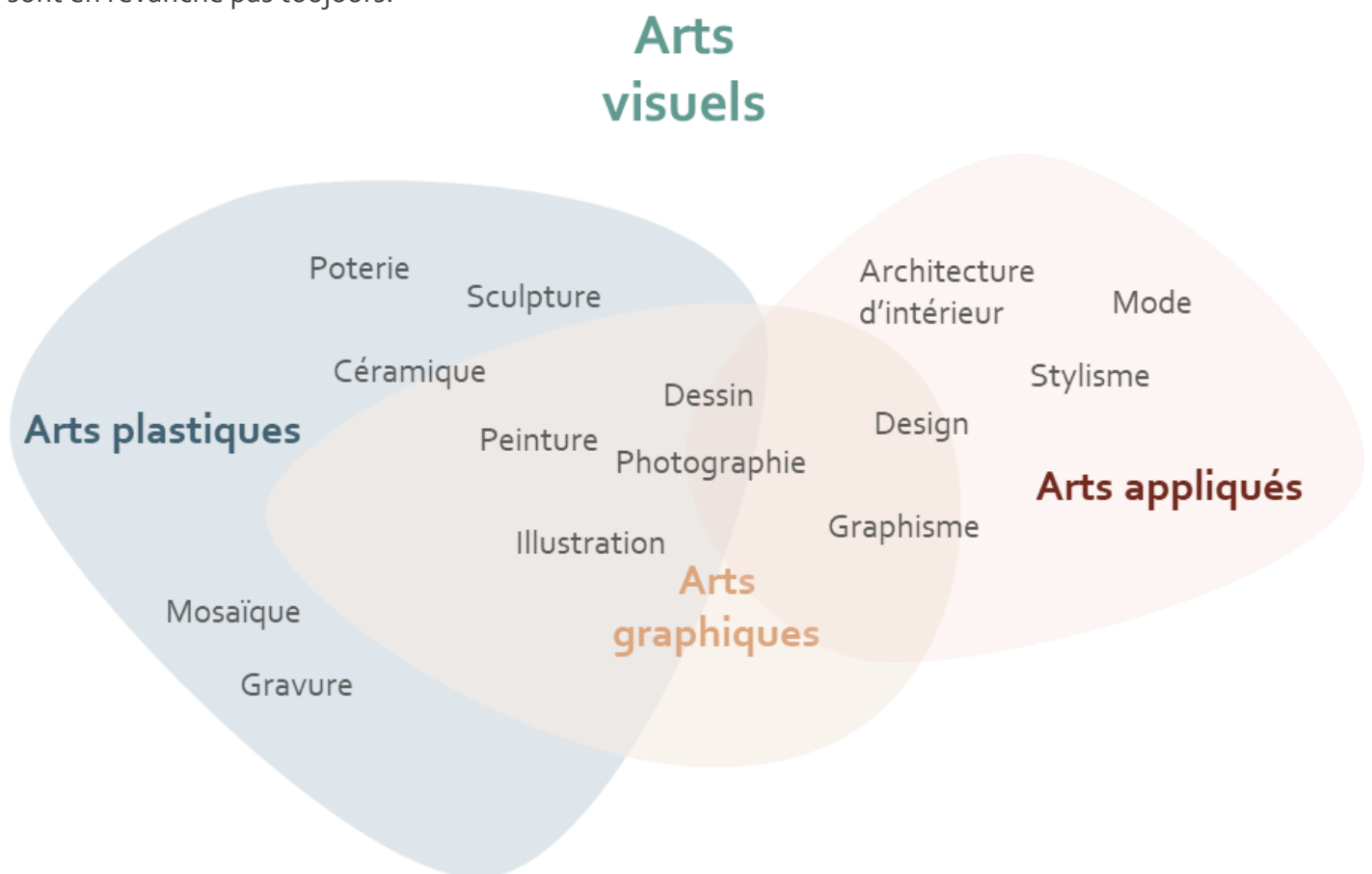
Un outil qui comprend :

- La cartographie des métiers exercés sous statut salarié du champ des arts visuels
- 25 fiches-métiers qui décrivent les métiers cœurs du champ des arts visuels

La cartographie des métiers sous statut salarié du champ des arts visuels

UN CHAMP QUI RECOUPE UNE GRANDE DIVERSITÉ DE PRATIQUES ARTISTIQUES

Les différents travaux d'étude sur le champ des arts visuels adoptent des définitions proches mais qui ne se recoupent pas entièrement. Les arts plastiques (peinture, sculpture, dessin, etc.) et la photographie sont (presque) toujours inclus dans le périmètre des arts visuels. L'art vidéo, les performances artistiques, les arts appliqués comme le design, la création d'art (gravure, céramique, etc.) ou encore la mode ne le sont en revanche pas toujours.



Arts plastiques

Formes d'expression artistique qui modèlent, transforment ou travaillent une matière physique, souvent dans un but esthétique

Arts graphiques

Arts centrés sur l'image plane, souvent liés à la communication visuelle

Arts appliqués

Arts qui allient esthétique et fonctionnalité, souvent dans un cadre utilitaire ou industriel

La cartographie des métiers sous statut salarié du champ des arts visuels

LA CHAÎNE DE VALEUR DU CHAMP DES ARTS VISUELS

Plusieurs travaux présentent les structures qui appartiennent au champ des arts visuels en les classant en fonction de la (ou des) place(s) qu'elles occupent dans la « vie » d'une œuvre d'art, de sa conception à sa diffusion auprès du public. Les approches ne sont pas identiques à l'échelle des territoires mais leur analyse transversale permet d'identifier un ensemble d'activités récurrentes structurant la chaîne de valeur des arts visuels.

Les maillons de la chaîne de valeur

La création-production

Cette activité renvoie aux structures offrant des espaces, des outils et des dispositifs destinés à soutenir les artistes dans leur travail de création artistique.

Cette fonction concerne ainsi principalement les lieux de résidence, les ateliers et les collectifs d'artistes.

L'activité de diffusion regroupe les structures proposant une programmation artistique, régulière ou ponctuelle, et organisant les conditions de rencontre entre les œuvres et les publics, le plus souvent sous la forme d'expositions temporaires ou permanentes.

Cette fonction est souvent la mission principale des centres d'art, des centres culturels et des musées, des FRAC ou encore des artothèques.

Certains travaux distinguent au sein de la diffusion un secteur marchand (galeries privées, salons, sociétés de ventes publiques) et un secteur non marchand (galeries associatives, artothèques, centres d'art, FRAC, musées).

La diffusion

La recherche, formation, éducation et transmission

Cette activité est principalement assurée par les structures dédiées à l'enseignement et la formation artistique.

Le périmètre contient des structures telles que les écoles d'arts plastiques, les écoles supérieures d'art et les formations de l'enseignement secondaire et supérieur.

La cartographie des métiers sous statut salarié du champ des arts visuels

L'édition

Cette activité correspond aux structures qui développent une activité éditoriale en lien avec les arts visuels

Cette activité peut ainsi recouvrir plusieurs métiers relevant des arts graphiques mais aussi de l'édition d'objets en design notamment.

Cette appellation regroupe les acteurs qui participent à la fois à l'information, à la gestion, au développement et à la professionnalisation de la filière des arts visuels.

Elle inclut notamment les organisations et associations professionnelles, les réseaux et les syndicats. Ces acteurs peuvent proposer un accompagnement spécifique selon leurs moyens qui peut correspondre à du conseil individuel auprès des artistes ou à de l'accompagnement technique.

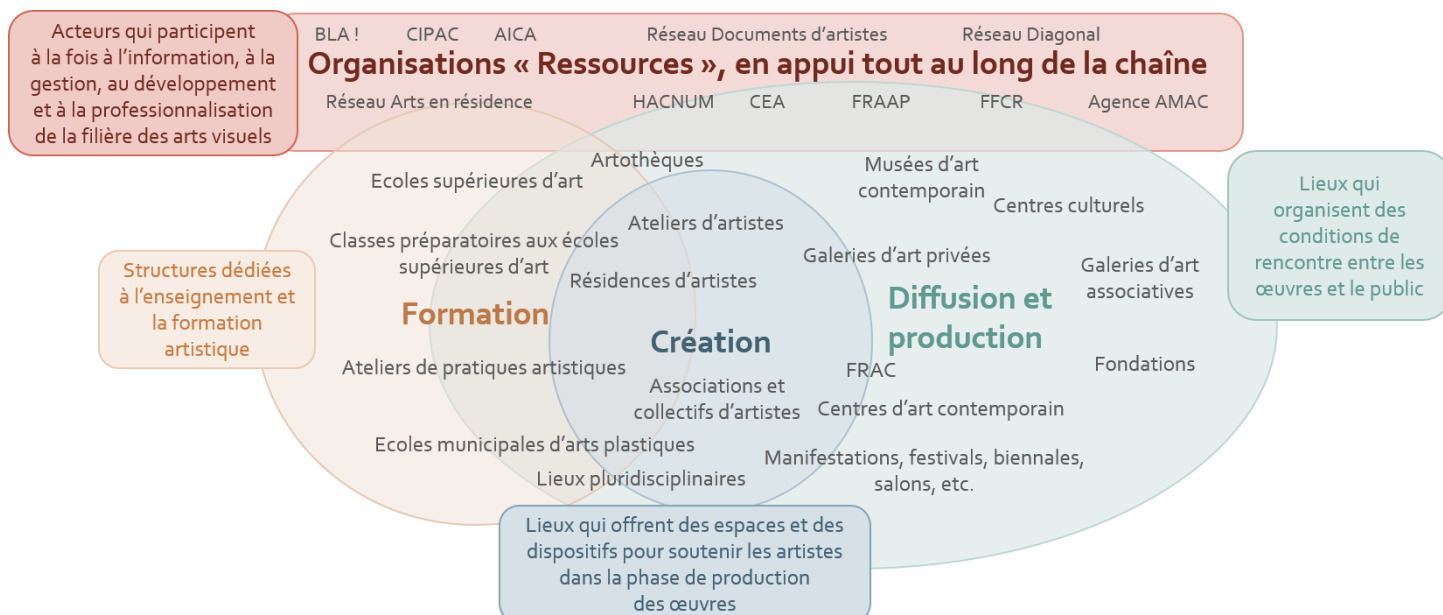
Les ressources et réseaux

Les intermédiaires

Cette catégorie renvoie aux acteurs situés entre les créateurs et les différents publics, les diffuseurs et les institutions, soit l'ensemble des individus et structures rémunérées pour apparier les artistes et leurs diffuseurs.

Elle inclut dans ce cas les agences de production artistique, les agents d'artistes, les commissaires d'exposition, les critiques d'art, les régisseurs, les restaurateurs ou encore les médiateurs.

Le positionnement des réseaux et des structures dans la chaîne de valeur



La cartographie des métiers sous statut salarié du champ des arts visuels

LES MÉTHODES POUR QUANTIFIER LES EMPLOIS AU SEIN DU CHAMP DES ARTS VISUELS

Le recensement des emplois au sein du champ des arts visuels a été réalisé en mobilisant deux sources de données :

Etudier les arts visuels via les statistiques publiques

Des ressources issues de la statistique publique ont été utilisées afin de réaliser un panorama des salariés travaillant dans le champ des arts visuels. Les travailleurs indépendants ainsi que les bénévoles ne sont pas inclus dans ce périmètre. Si des données en accès libre permettent d'estimer la population salariée, il n'en va pas de même pour ces autres catégories, en raison de l'absence de données administratives en open data permettant de les identifier.

Les sources suivantes ont été mobilisées :

Source	Contenu	Comment le champ des arts visuels y est-il défini ?
Base Tous Salariés (Insee)	La base Tous salariés de l'INSEE recense l'ensemble des emplois salariés en France, couvrant le secteur privé et public.	Nomenclature PCS : classement des individus selon leur métier. 5 PCS ont été utilisées : 214E, 354A, 465A, 465C, 637B
Base SIRENE (Insee)	La base SIRENE recense tous les SIRET français, incluant entreprises, associations, établissements publics et entreprises individuelles. Elle peut également identifier des artistes-auteurs et autres travailleurs indépendants disposant d'un SIRET, même lorsqu'ils n'emploient pas de salariés.	Nomenclature NAF : classement des établissements selon leur activité principale. 4 codes NAF ont été utilisés : 9003A, 9003B, 7420Z, 7410Z

Etudier les arts visuels via une démarche empirique

Les nomenclatures NAF et PCS ne permettent qu'un recensement très imparfait des salariés et structures du champ des arts visuels. De nombreuses organisations du champ des arts visuels proposent des annuaires de leurs membres. Ces informations ont été récupérées et croisées avec la base SIRENE afin d'obtenir des chiffres plus précis sur le champ des arts visuels et ses salariés.

La cartographie des métiers sous statut salarié du champ des arts visuels

ÉTUDIER LES ARTS VISUELS VIA LES STATISTIQUES PUBLIQUES



Base Tous Salariés

66 120
salariés

- 52,5 % Concepteurs et assistants techniques des arts graphiques (465A)
- 29,1 % Professeurs d'art (354G)
- 11,2 % Ouvriers d'art (637B)
- 4,8 % Photographes (465C)
- 2,4 % Artisans d'art (214E) et Artistes plasticiens (354A)

Parmi ces salariés, on compte :



54,8 %
de
femmes



77,1 %
de
temps
complet



64,3 %
de CDI

... dont **3 780 salariés** qui travaillent au sein du secteur « Arts, spectacles et autres activités récréatives »



Base SIRENE

433 069 établissements actifs (2026)

... dont **10 091 établissements** qui emploient au moins un salarié.

Parmi ces établissements :

94,6 %
emploient moins de 5
salariés

41,3 %
sont implantés en
Île-de-France

En fonction des hypothèses de calcul, il est possible d'estimer que ces établissements emploient le nombre de salariés suivant :

Estimation basse	Estimation médiane	Estimation haute
13 641	19 711	25 501

La cartographie des métiers sous statut salarié du champ des arts visuels

ÉTUDIER LES ARTS VISUELS VIA UNE DÉMARCHÉ EMPIRIQUE

Etape 1

Identification et collecte des données



31
annuaires compulsés

Etape 2

Nettoyage de l'annuaire



4 723
noms de structures distincts

Etape 3

Recherche du SIRET et import des données SIRENE



3 074
SIRET distincts...

... dont 2 749 SIRET actifs, qui permettent d'établir les indicateurs suivants :

Les principales régions d'implantation

Île-de-France
37,2 %

Auvergne-
Rhône-Alpes
8,9 %

Provence-Alpes-
Côte d'Azur
7,8 %

Nouvelle-Aquitaine
6,8 %

L'emploi salarié

49,1 %
sont des établissements
employeurs

... trois quarts (75,8 %)
emploient moins de
10 salariés...

... et il est possible de
réaliser les estimations
suivantes pour le
nombre de salariés :

Est. basse	20 246
Est. médiane	29 946
Est. haute	39 327

La cartographie des métiers sous statut salarié du champ des arts visuels

APPORTS ET LIMITES DES TRAVAUX

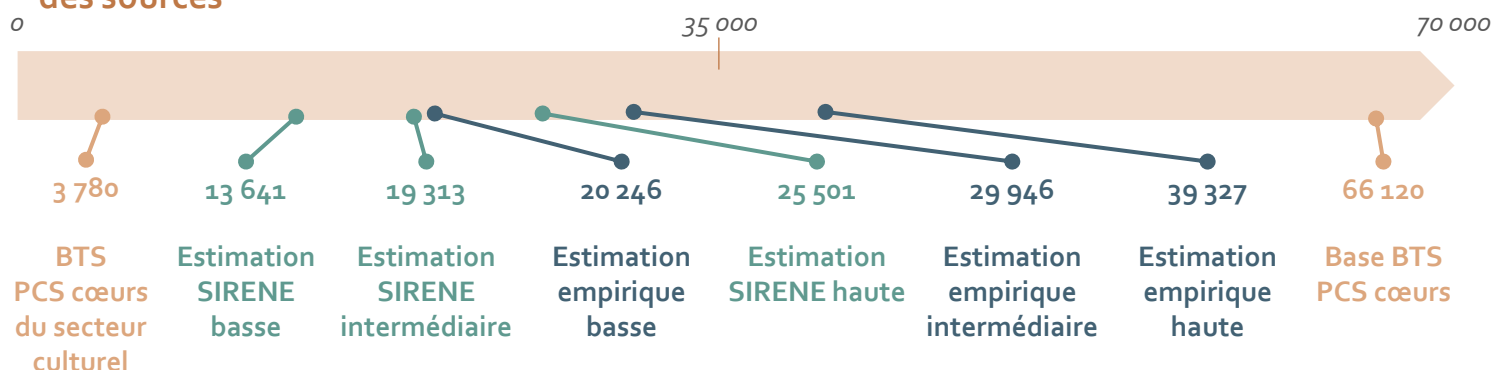
Les principaux résultats issus de la statistique publique

Apports	Limites
La Base Tous Salariés et le répertoire SIRENE de l'Insee permettent d'estimer : • Une population salariée d'environ 66 000 salariés (BTS – Insee), ramenée à 3 780 en ne comptant que les salariés employés au sein du champ culturel ; • Une population salariée comprise entre 13 600 et 25 500 individus (SIRENE – Insee). Malgré des écarts, les analyses menées s'accordent sur la prédominance des petites structures et la concentration, tant des effectifs salariés que des structures, en Île-de-France.	• Pour la Base Tous Salariés, il est impossible d'estimer le nombre de structures employeuses, la base ne fournit qu'une estimation du nombre de salariés. Sans pouvoir retracer la structure employeuse, il est de même impossible d'estimer le nombre de salariés employés sur des fonctions supports. • Pour la Base SIRENE, seule la tranche d'effectif est disponible dans les jeux de données en accès-libre. Seules des estimations sur le nombre de salariés peuvent être formulées. La base ne restitue aucune information sur le type d'emploi ou sur ces formes contractuelles

Les principaux résultats issus de la démarche empirique

Apports	Limites
La démarche empirique mise en œuvre ici permet de généraliser les travaux régionaux conduits à une échelle nationale dans le cadre des SODAVI. Elle conduit à estimer que les structures du champ des arts visuels emploient entre 20 000 et 40 000 salariés en 2025	Seules des estimations sur le nombre de salariés peuvent être formulées. Elle ne permet ainsi ni de qualifier la nature des emplois occupés ni, en particulier pour les structures qui interviennent dans plusieurs champs d'activités, d'identifier les salariés dont l'activité n'est pas directement liée aux arts visuels

Les estimations de la population salariés au sein du champ des arts visuels en fonction des sources



La cartographie des métiers sous statut salarié du champ des arts visuels

LA CARTOGRAPHIE DES MÉTIERS SALARIÉS POUR LE CHAMP DES ARTS VISUELS

Définitions

Un référentiel métier est un outil qui liste et décrit les métiers que l'on retrouve au sein d'une branche professionnelle, d'un secteur, d'un champ d'activité, d'une entreprise, etc. Il vise principalement à décrire et organiser les métiers d'un secteur ou d'une organisation pour mieux comprendre leurs missions, activités et compétences. Cet outil comprend en règle générale deux éléments :

- **Une cartographie des métiers**, qui constitue une représentation structurée de l'ensemble des métiers retrouvés au sein du domaine étudié. Il s'agit concrètement d'une liste de métiers, classés au sein de familles.
- **Des fiches-métiers**, qui décrivent de façon synthétique et structurée un métier précis : ses missions, les activités réalisées, les compétences mobilisées, etc.

Un référentiel métier est un outil avant tout descriptif et analytique. Il présente de façon synthétique les métiers qu'on retrouve dans un domaine étudié. Il ne doit pas être confondu avec une classification des emplois dans le cadre d'une convention collective qui hiérarchise les emplois au sein d'une branche pour déterminer les niveaux de responsabilité et les grilles de salaire prévues par la convention collective.

Les travaux réalisés

Les travaux conduits ont prolongé le référentiel des métiers initié par la délégation aux arts visuels du ministère de la Culture. Ils s'inscrivent dans la continuité des travaux et recommandations du groupe de travail « Formation » du CNPAV. Ce référentiel a par ailleurs été mis en regard d'autres cadres existants afin d'en assurer la cohérence.

La cartographie des métiers et les 25 fiches métiers sont présentées dans les pages suivantes.

La cartographie des métiers sous statut salarié du champ des arts visuels

Pilotage et gestion de structures

Cette famille rassemble les métiers chargés d'organiser et piloter les activités des structures des arts visuels, en en assurant la gestion des ressources, des équipes et des moyens nécessaires à la réalisation des projets.

- Directeur/Directrice de structure 
- Administrateur/Administratrice 
- Secrétaire général 
- Responsable administratif et financier
- Responsable RH
- Responsable affaire juridique
- Chargé/Chargée d'administration 
- Assistant/Assistante d'administration
- Responsable RSE
- Chargé/Chargée d'ingénierie et d'accompagnement
- Chargé/Chargée de l'observation et des statistiques

Programmation, commissariat et projets artistiques

Cette famille regroupe les métiers qui conçoivent et coordonnent les projets artistiques des structures des arts visuels, en assurant leur cohérence, leur mise en œuvre et leur diffusion.

- Responsable artistique 
- Commissaire d'exposition 
- Chargé/Chargée des expositions 
- Responsable / Chargé/Chargée de diffusion 
- Responsable Artothèque
- Responsable Résidence 

Production et régie d'exposition

Cette famille rassemble les métiers chargés de produire et de coordonner la réalisation des expositions des structures des arts visuels, en assurant l'organisation technique, logistique et opérationnelle des projets.

- Chargé/Chargée de production
- Régisseur/Régisseuse d'exposition 
- Assistant/Assistante régisseur (exposition, collection)
- Monteur/Monteuse d'exposition 



La cartographie des métiers sous statut salarié du champ des arts visuels

Communication et partenariats

Cette famille rassemble les métiers chargés de promouvoir les projets des structures des arts visuels, en assurant leur visibilité, la communication et la recherche de partenariats et de financements en mécénat.

- Responsable communication
- Responsable événementiel
- Chargé/Chargée de communication/presse 
- Chargé/Chargée de mécénat/partenariat 
- Responsable site Web
- Graphiste
- Community manager
- Iconographe / Chargé/Chargée de l'iconographie

Médiation, publics et actions culturelles

Cette famille rassemble les métiers chargés de concevoir et mettre en œuvre les actions de médiation des structures des arts visuels, en assurant la relation aux publics, la transmission des contenus et l'accessibilité des projets.

- Responsable de développement des publics 
- Médiateur/Médiatrice 
- Chargé/Chargée des publics 
- Agent d'accueil et de billetterie 

Edition, documentation

Cette famille rassemble les métiers liés à la gestion des archives, de la documentation et des publications. Elle contribue à structurer, produire et rendre accessibles les contenus qui accompagnent les projets artistiques.

- Chargé/Chargée de documentation
- Chargé/Chargée des éditions 
- Archiviste

Collection, conservation, restauration

Cette famille rassemble les métiers chargés d'assurer la gestion et la préservation des collections des structures des arts visuels, en assurant l'enrichissement des fonds, la conservation des œuvres et la traçabilité de leurs mouvements.

- Conservateur/Conservatrice
- Restaurateur/Restauratrice d'œuvre
- Chargé/Chargée des acquisitions 
- Régisseur/Régisseuse de collection 
- Responsable / Chargé/Chargée de collection

La cartographie des métiers sous statut salarié du champ des arts visuels

Technique, bâtiments et sécurité

Cette famille rassemble les métiers chargés d'assurer le bon fonctionnement des bâtiments des structures des arts visuels, en garantissant la maintenance, la sécurité des espaces et la conformité réglementaire.

- Régisseur/Régisseuse bâtiment 
- Responsable technique bâtiment et sécurité 
- Agent de sécurité
- Agent d'entretien et de maintenance

Enseignement et pédagogie artistique

Cette famille rassemble les métiers chargés d'enseigner et d'accompagner les pratiques artistiques, en assurant la transmission des savoirs, l'encadrement pédagogique et le suivi des apprenants.

- Professeur/Professeure des écoles supérieures d'art
- Enseignant/Enseignante artistique de pratiques amateurs
- Chef/Cheffe d'atelier technique / technicien pédagogique
- Assistant/Assistante d'enseignement artistique

Galleries et ventes d'œuvres

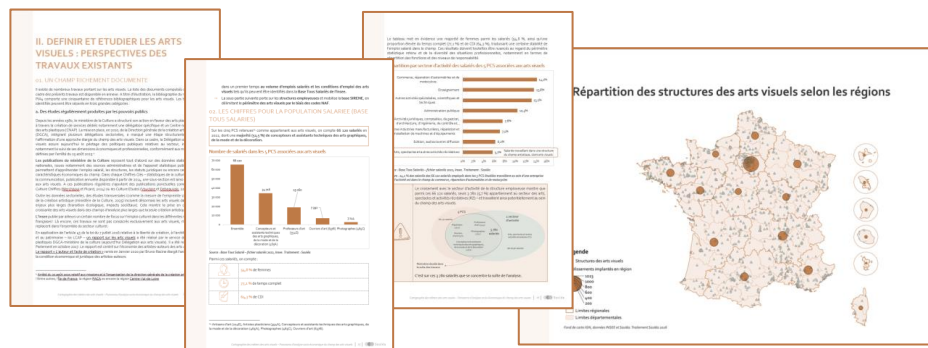
Cette famille rassemble les métiers chargés de commercialiser et valoriser les œuvres des structures et galeries des arts visuels, en assurant la vente, le développement des relations avec les collectionneurs et la promotion des artistes.

- Directeur/Directrice de galerie
- Chargé/Chargée / Responsable des ventes 
- Chargé/Chargée / Responsable de liaison / suivi des artistes 
- Chargé/Chargée / Responsable relation collectionneur
- Documentaliste / Chargé/Chargée des archives d'œuvres
- Chargé/Chargée de relation collectionneurs
- Assistant/Assistante commercial
- Chargé/Chargée / Responsable foires et salons



La cartographie des métiers sous statut salarié du champ des arts visuels

Le panorama d'analyse socio-économique du champ des arts visuels



Le référentiel des métiers sous statut salarié du champ des arts visuels



... ET POUR TOUTE AUTRE RESSOURCE :

Soutenu
par



Le ministère de la Culture

Les observatoires de l'Afdas

Etudes et analyses d'Unifomation

